

MAULIN AVOCATS

CABINET SPÉCIALISÉ EN DROIT ÉCONOMIQUE



CONTACT

9 avenue Hoche – 75008 Paris
romain.maulin@maulin-avocats.com
01 84 13 55 77 / 06 10 18 11 00
www.maulin-avocats.com

ÉQUIPE

Romain Maulin, Associé fondateur

Laetitia Gosselet, Avocate
collaboratrice

Claire Sicard, Avocate collaboratrice

SECTEURS

- Pharmaceutique (laboratoires princeps et génériques, biotech)
- Services financiers (banques, néo-banques et fonds d'investissement)
- Télécommunications
- Transports
- Grande distribution
- Luxe et commerce électronique

Conscient que le rôle d'un avocat ne peut désormais plus se limiter à un simple rôle d'expert ponctuel mais suppose, à l'inverse, un accompagnement durable du client dans ses différents choix stratégiques, Romain Maulin a décidé de créer un cabinet d'avocats exclusivement dédié au droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation. Après avoir exercé plus de 10 ans au sein de cabinets d'affaires anglo-saxons, Romain Maulin a choisi de fonder un cabinet qui constitue désormais une référence sur le marché. Disponibilité, écoute, expertise, indépendance et parfaite maîtrise des coûts sont les exigences qui guident l'action quotidienne d'une équipe d'avocats agiles et efficaces au service de clients qui sont à la fois des grands groupes, des ETI/PME ou des entrepreneurs individuels.

EXPERTISES

Droit de la concurrence

- Rédaction de plaintes et demandes d'avis, construction de dossiers devant l'Autorité de la concurrence
- Audit et validation des politiques commerciales préalablement à leur mise en œuvre afin d'éviter les risques de prix prédateurs, de prix excessifs ou de ventes liées
- Conseil et représentation des nouveaux entrants souhaitant se positionner dans des secteurs nouvellement ouverts à la concurrence
- Gestion des procédures de notification concentrations, y compris celles engagées à l'étranger, en vue de l'obtention rapide de l'autorisation et de la prévention des risques associés (en particulier le gun-jumping)
- Représentation des sociétés souhaitant s'opposer à un projet de rapprochement d'entreprises
- Gestion négociée et/ou contentieuse des actions en dédommagement de pratiques anticoncurrentielles

Conformité concurrence

- Formation de l'équipe dirigeante et des opérationnels aux règles du droit économique
- Intégration des problématiques concurrence aux programmes de conformité existants ou création d'un programme de conformité dédié au respect du droit de la concurrence
- Réalisation d'audits concurrence afin de s'assurer de la sensibilisation des équipes au droit de la concurrence

Droit de la distribution

- Conseil et assistance en vue de la mise en place ou modernisation d'un réseau de distribution ou de partenariats commerciaux
- Gestion négociée et/ou contentieuse de litiges contractuels, en particulier en cas de rupture brutale des relations commerciales établies

Droit des pratiques restrictives de concurrence

- Rédaction, négociation et suivi de contrats pour s'assurer de l'absence de pratiques restrictives de concurrence (par ex. déséquilibre significatif, délais de paiement, rupture brutale des relations commerciales établies)
- Gestion des procédures d'enquête ou contentieuses engagées par l'Administration (DGCCRF ou DIRECCTE) ou par vos partenaires contractuels

Droit de la consommation

- Rédaction et sécurisation des conditions générales de vente et d'achat (CGV/CGA)
- Revue et validation de stratégies et modalités de communication commerciale pour éviter tout risque de dénigrement ou de publicité trompeuse

DISTINCTIONS

- Classé «Meilleur avocat français de l'année en droit de la concurrence» (Finance Monthly, 2021)
- Classé «Forte Notoriété» pour le droit de la distribution et le droit des pratiques restrictives de concurrence (Décideurs 2021)
- Classé «Pratique réputée» pour le droit de la concurrence (Décideurs 2021)

INTERVENTIONS

Ouvrages

- Lamy Droit économique 2021, rédacteur des 4 chapitres suivants : (i) saisine de la Commission européenne, (ii) enquêtes de concurrence, (iii) procédure contentieuse et (iv) concurrence : actes de procédure
- «Private antitrust enforcement in France following the implementation of the Damages Directive: most recent trends and case-law», 2019, pp. 55 à 68

Interviews

- «Rupture brutale de relations commerciales établies : peut-on se prémunir de tout risque contentieux ?», Le Figaro, 2 mars 2021
- «Covid-19, couvre-feu et confinement : quels sont les recours juridiques possibles ?», Revue Lamy droit des affaires, décembre 2020, pp. 45-51
- «Peut-on mettre brutalement un terme à ses relations commerciales ?», Le Point, 15 mai 2020

Articles

- «Associations professionnelles et droit de la concurrence : comment limiter les risques d'infraction ?», Le journal du Management – Village de la justice, n°80, février 2021, pp. 34 à 35
- «Secret de la correspondance avocat/client : qu'en est-il dans les dossiers concurrence ?», Le journal du Management – Village de la justice, n°80, février 2021, pp. 36 à 38
- «Régulation des plateformes et places de marché : le droit économique à l'épreuve de l'obsolescence programmée», Revue Lamy de la concurrence, 2018, n°75, p. 44 à 48
- «Récents développements en matière de droit de la concurrence appliqué au secteur pharmaceutique», Concurrences, n°3-2017, pp. 1 à 8
- «Internet, vecteur de perturbation de la distribution sélective», AJCA, septembre 2016, pp. 368 à 373
- «L'approche par les effets en droit de la concurrence : le devoir d'inventaire», Concurrences, n°3-2015, pp. 24 à 39
- «La preuve en matière de cartels : état des lieux et perspectives», Concurrences, n°4-2011, pp. 51 à 64